

## AG 2022 de l'ANAR

L'AG a lieu à Saint-Christol dans le Vaucluse, au gîte de l'ASPA, le jeudi 2 juin 2022.

### Participants :

24 membres sont présents : Thierry Barthas, Michel Bouthors, Jean-Marie Briffon, Bernard Chirol, Paul Courbon, Marie-Christine Delmasure, Claire Falgayrac, Gérald Fanuel, Anne Gallez, Lucienne Golenvaux, Christiane Guichard, Francis Guichard, Bernard Lips, Josiane Lips, Christian Locatelli, Georges Marbach, Evelyne Martin, Annie Porebski, Robert Rouvidant, Didier Sauvage, Patrick Schalk, Yvette Schalk, Jean-Pierre Thiry, Michèle Thiry.

### Excusés :

Plusieurs personnes sont désolées de ne pouvoir être présentes : Yves Besset, Michel et Jeanine Baille, Henri Vaumoron et Josette Crepin, Jean-Marc Mattlet

Paul Courbon déclare l'AG ouverte à 18 h 10.

Le secrétariat est assuré par Bernard Lips.

### Rapport moral du président

Paul Courbon se déclare agréablement surpris par le nombre de présents et remercie tous ceux qui se sont déplacés. Il donne des nouvelles d'Yves Besset, très malade, et de Michel Baille également malade et qui n'ont pas pu venir. Il remercie Bernard d'avoir assumé son rôle de secrétaire et Georges pour son rôle de trésorier.

Paul rappelle qu'il a été élu président de l'ANAR au Plan d'Aups en 2012 puis réélu en 2016 à Han-sur-Lesse alors qu'il n'était pas candidat. Il annonce qu'il ne se représente pas.

Paul appartient actuellement à 8 associations et constate que toutes ces associations vieillissent. Par exemple, en 2000 l'âge moyen des Anartistes était de 57 ans, et de 72 ans en 2020. Il fait actuellement partie des plus âgés de l'ANAR (le plus âgé Marcel Watier a 93 ans). Comme autre exemple, il cite l'association « Cassis, rivières mystérieuses » qui a vieilli d'exactly 10 ans en 10 ans faute de nouveaux recrutements.

Heureusement cette année l'ANAR accueille quelques nouveaux membres ce qui devrait rajeunir et dynamiser l'association. En 2022, l'ANAR compte environ 70 membres mais seuls une trentaine sont à jour de cotisation.

Nous déplorons pour la deuxième année l'absence de nos amis suisses.

*Un vote à verre levé déplore à l'unanimité cette absence.*

Mais la Belgique est heureusement bien représentée cette année avec 5 représentants. Lucienne déclare que cela fait 25 années qu'elle est la représentante de l'ANAR et elle annonce qu'elle passe le flambeau à Jean-Marc Mattlet.

*Un vote à l'unanimité entérine ce passage de flambeau.*

Le rapport moral de Paul est interrompu par un sympathique appel téléphonique d'Yves Besset qui nous donne de ses nouvelles et qui regrette de n'avoir pas pu venir. Il attend des résultats d'exams de santé qui semblent relativement positifs.

*Il a droit à des applaudissements nourris et il est décidé de faire un vote à verre levé à sa santé.*

*Le rapport moral est accepté à l'unanimité.*

### Rapport du trésorier

Georges Marbach présente le rapport 2021.

En introduction il signale qu'il a une trachéite et que si certains parlent trop fort il leur laissera la parole.

*Cette déclaration est acceptée par un vote.*

Il rappelle qu'il a accepté de remplacer Michel en cours d'année, d'abord juste pour aider Michel puis, sur demande de la banque, de devenir le trésorier en titre. L'année dernière, le quitus a été voté pour les comptes 2019. Du fait de l'absence de toute activité en 2020, du fait du Covid, les comptes 2020 et 2021 sont fusionnés. Georges indique que c'est uniquement Michel qui a tenu les comptes durant cette période. Il confirme la bonne tenue de ces comptes et propose de voter le quitus à Michel.

Il donne quelques valeurs clefs du compte d'exploitation et de notre trésorerie :

- Total des produits : 4 911,50 € ; Total des charges : 4 195,28 €

Et donc résultat d'exploitation positif sur la période 2020 et 2021 : 716,22 €

- Avoirs :

Compte courant (Crédit Coopératif) : 4 840,45 € ; Livret Épidor : 142,22 € ; Parts sociales (du Crédit Coopératif) : 457,50 €

Et donc total des avoirs : 5 440,17 €

*Le rapport du trésorier est accepté à l'unanimité.*

### **Nouveaux membres**

Les nouveaux membres présents lors de ce rassemblement se présentent à tour de rôle :

\* Patrick et Yvette Schalk (Patrick a été président du CDS 74 et membre du CA de la FFS de 88 à 92 en tant que trésorier-adjoint),

\* Jean-Marie Briffon (membre de la Comed) et Claire Falgayrac (trésorière de la Comed),

\* Michel Bouthors et Annie Porebski (Michel a été 22 ans secrétaire du CDS Puy de Dôme, GE et correspondant-secours ; Annie a été déléguée Chiroptères à la Com. Env. de la FFS et secrétaire du CDS),

\* Christian Locatelli (président de l'EFPS de 1981 à 1999, président de CDS),

\* Didier Sauvage (Français mais membre de l'UBS, coordinateur technique et logistique, commission formation et commission canyon de l'UBS),

\* Marie-Christine Delmasure (Kitou) (membre du GEB, responsable de la Cosci du CDS 64 et du CSR et GE du CSR).

*Un vote groupé (les verres sont presque pleins) valide à l'unanimité leur arrivée à l'ANAR.*

### **Élection des membres du bureau**

Nos statuts indiquent que les membres du bureau sont élus pour 4 années, sans forcément que cette période ne corresponde à une olympiade.

\* Bernard Lips, élu lors de l'AG 2021, accepte de rester à son poste de secrétaire.

\* Georges Marbach, de fait trésorier par intérim, accepte de continuer à assumer le poste de trésorier et présente donc sa candidature formelle. Mais il prévient qu'il démissionnera à l'âge de 80 ans (il a actuellement 78 ans). Il faudra donc trouver un nouveau trésorier dans deux ans.

*Sa candidature est acceptée à l'unanimité moins une voix d'abstention (la sienne).*

Paul Courbon, après 13 années de présidence de l'ANAR, ne souhaite pas se représenter à ce poste de président.

Michel Bouthors (71 ans) accepte de se présenter en tant que président.

*Sa candidature est acceptée au verre levé à l'unanimité.*

L'AG applaudit chaleureusement aussi bien le nouveau président que l'ancien qui a bien mérité. Nous buvons à la santé de tous les deux.

### **Cotisation**

Le bureau propose de garder la cotisation au même niveau pour 2020 (20 € par personne et 30 € par couple).

*La proposition est acceptée à l'unanimité.*

### **Budget prévisionnel**

Pour 2022, les frais liés au rassemblement sont directement pris en charge par les participants.

Les recettes seront essentiellement dues aux cotisations et les dépenses sont liées à l'édition et aux frais de routage de l'ANAR Bull'. Les comptes devraient donc être faciles à tenir et Georges pense pouvoir éviter sans trop de problème le « burn-out » face à cette gigantesque tâche.

*Ce budget prévisionnel est voté à l'unanimité.*

### **Rassemblement 2023**

Annie Porebski et Michel Bouthors proposent de faire le prochain rassemblement dans l'Yonne.

*La proposition est acceptée à l'unanimité.*

### **Site de l'ANAR**

Le site de l'ANAR n'est pas à jour depuis 2019. Christophe Prévot, non membre de l'ANAR, en est actuellement le responsable.

Mais le nouveau site FFS n'acceptera plus les sites des clubs ou des partenaires privilégiés. Il faudra donc trouver un nouvel hébergeur.

Ce dossier devra être traité courant 2022.

### **Futurs membres**

Patrick Schalk propose qu'à chaque changement de CA au niveau de la fédération, un message soit envoyé à tous les anciens responsables.

Il est par ailleurs demandé à tous les présents de réfléchir à une liste de personnes susceptibles de rejoindre l'association. Il est impératif d'accueillir de nouveaux membres chaque année.

L'AG est déclarée close à 19 h 30.